



AGENDA

Du 16 au 27 mai à Cannes

60^{ème} FESTIVAL DE CANNES
www.festival-cannes.fr

Du 5 juin au 7 juin à Chalon sur Saône

DIMENSION 3 EXPO
Le premier forum de l'image relief
à l'Espace des Arts
www.dimension3-expo.com
info@dimension3-expo.com
communication@avancerapide.com

Du 11 au 16 juin à Annecy

FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM D'ANIMATION
www.annecy.org

Du 14 au 17 juin à Cabourg

FESTIVAL DU FILM DE CABOURG
Journées romantiques
www.festival-cabourg.com

Du 22 au 23 juin à Los Angeles (USA)

CINE GEAR EXPO
www.cinegearexpo.com

Du 29 juin au 9 juillet à La Rochelle

35^E FESTIVAL INTERNATIONAL
DU FILM
www.festival-larochelle.org

Du 29 juin au 7 juillet à Bruxelles
(Belgique)

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN
DE BRUXELLES
www.fffb.be

Du 5 au 23 juillet à Montréal
(Canada)

FANTASIA
11^e festival international
du film de genre
www.fantasiafest.com

UNE PLACE PREPONDERANTE POUR LA CST

Il est entré dans la maison cinéma par la petite porte de service, s'est installé assez vite dans la cuisine, puis a fait le siège de la salle à manger, et le voici maintenant dans toutes les chambres à coucher.

Après les effets spéciaux, le son, le montage, la prise de vues, le numérique est donc bien désormais dans la salle de cinéma. On en connaît la force, on commence aussi à en découvrir le côté obscur. Les outils ne sont ni bons ni mauvais, seul l'usage qu'on en fait recèle une morale. La journée du 3 avril, 1^{re} Journée des techniques de l'exploitation, que tout le monde s'accorde à considérer comme un succès, signe la place prépondérante de la CST dans le combat de tous les techniciens de l'image et du son pour la maîtrise de la chaîne de production jusqu'à la diffusion, ainsi que pour la défense de la qualité et de la diversité de leur travail. Il sera largement question de cette journée dans cette *Lettre*. Sachez que le Conseil d'Administration du 5 avril a voulu remercier toute l'équipe des permanents de la CST, anciens et nouveaux venus, pour la qualité, professionnelle et humaine, de leur prestation.

Comme tous les ans à cette époque, le Festival du Film à Cannes prend de la place dans nos colonnes. La CST assure la direction technique des projections. Il y aura plus de projections encore que l'an dernier - déjà une tâche titanesque. Pendant deux semaines, notre équipe de permanents va jouer les soutiers. Cette année elle passe de 5 à 7 ingénieurs et techniciens. Ce sera toujours Pierre William le "directeur" de ces projections. Alain Besse reste bien sûr le responsable d'équipe. Il y aura Pierre-Edouard Baratange, Christian Archambeaud, Jean-Michel Martin, Julien Chavant, ainsi que les deux ingénieurs qui ont rejoint récemment la CST : Rip Hampton O'Neil et Quentin de Cagny, pour les projections numériques et les problèmes d'interopérabilité. Merci d'avance à eux tous car ils seront nos ambassadeurs.

Pour ceux d'entre vous qui auront la chance d'aller au Festival, ils trouveront un stand de la CST nettement plus grand, et que nous partagerons avec l'AFC. L'alliance est tellement naturelle qu'elle s'impose aujourd'hui comme une évidence. Il y aura une terrasse, un bar... etc. Sous la férule de Laurent Hébert, nous aurons comme chaque année nos "Rendez-vous de la CST" avec nos partenaires. Certains d'entre eux utiliseront le stand toute la journée pour faire des présentations, démonstrations ou conférences de presse.

Laurent a passé des accords avec des attachés de presse pour organiser, en fonction de la sélection, des réceptions d'équipes et particulièrement des techniciens, qui sont encore trop peu présents au Festival. C'est pour eux que notre « Prix Vulcain de l'artiste-technicien » devra à nouveau être décerné. Un parcours du combattant pour les membres de notre jury. A eux aussi merci d'avance, car ils auront la lourde tâche de traquer et mettre en valeur la « plus-value artistique » du travail de nos camarades, dans des films qui, s'ils sont réussis, forment un tout.

C'est la raison pour laquelle il est essentiel de ne pas perdre de vue que ce prix doit bien être attribué à un technicien et non à un film.

Bon courage à tous donc.

Quant à ceux d'entre nous, qui comme moi resteront travailler à Paris, nous serons généreux cette année et nous n'espérerons pas secrètement qu'il pleuve !

◆ *Christian Guillon, vice-président*



> DOSSIER Festival de Cannes <

- Cannes pratique p. 3
- Les rendez vous de la CST à Cannes p. 5
- Direction technique des projections p. 6
- Prix Vulcain p. 7
- Prix Vivié et Soulé p. 8
- Le film du 60^e anniversaire :
Chacun son cinéma p. 8

> DOSSIER
1^{re} journée des techniques de l'exploitation <

- Un succès riche d'enseignements p. 9
- Foule sentimentale p. 10
- Gestion des clés de distribution p. 14
- Filières p. 19

Le n° 114 de La Lettre paraîtra en juillet 2007.

Commission supérieure technique de l'image et du son

22-24, avenue de Saint-Ouen, 75018 Paris

Tél. : 01 53 04 44 00

Télécopie : 01 53 04 44 10

Nous écrire : redaction@cst.fr

Consulter : www.cst.fr

N° 113

Directeur de la publication :

Laurent Hébert.

Secrétaire de rédaction :

Valérie Seine.

Comité de rédaction :

Dominique Bloch, Alain Coiffier,
Jean-Jacques Compère, Christian Guillon,
Laurent Hébert, Philippe Loranchet.

Ce numéro a été coordonné par :

Jérôme Jeannet

Avec la collaboration de :

Christian Archambeaud, Alain Besse, Rip Hampton O'Neal,
Quentin de Cagny, Frank Ferran,
Pierre-William Glenn, Laurent Hébert.

Maquette : Manuel Calmes.

Imprimerie : Delubac-Diffusion Paris.

Siret 382 269 900 00033

Dépôt légal : mai 2007.

NOUVEAUX ADHÉRENTS, UN NOUVEAU SOUFFLE.

Parmi les nombreux nouveaux adhérents de la CST en 2007, beaucoup de sociétés du secteur cinématographique ont décidé de rejoindre pour la première fois notre association.

C'est le cas d'équipementiers, de laboratoire de sociétés d'innovations technologiques, d'exploitants ou même de distributeurs. Le plus récent de ces adhérents est la société de distribution : Pathé Distribution.

La motivation de ces nouveaux adhérents est claire : participer au sein de la CST aux débats concernant l'arrivée du numérique et des nouvelles technologies. En effet, ces nouveaux outils vont impliquer de nouvelles pratiques professionnelles, de nouveaux investissements et un encadrement collectif afin que l'ensemble de la chaîne de la captation à la diffusion partage le même langage et les mêmes technologies. Se posent également des problèmes de sécurisation de l'ensemble de la chaîne, d'interopérabilité nationale comme internationale.

La CST offre un cadre d'échange collectif dans lequel artistes techniciens, techniciens, sociétés techniques et opérateurs de diffusion peuvent se rencontrer et construire ensemble notre environnement de demain.

La journée du 3 avril a montré notre capacité de propositions en terme d'expertises et de veilles technologiques.

Ces actions se construisent avec tous nos adhérents et offrent à l'ensemble de la profession une visibilité et un encadrement indispensable à l'arrivée de ces technologies.

◆ *Laurent Hébert, délégué général*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA CST

Lundi 25 juin 2007
A l'Espace Pierre Cardin
1/3, avenue Gabriel
75008 PARIS

Accueil : 18h00
Assemblée : 19h00





> FESTIVAL DE CANNES <

> Cannes Pratique

Le Stand que la CST partage avec l'AFC.

- ▶ Il se trouve à l'espace Pantiero face au vieux port de Cannes.
- ▶ C'est dans cet espace, le stand N° 206.
- ▶ Vous pouvez y contacter Annabelle Daudin ou Doris Coffinet :
Tel. 04 92 59 02 22

Accréditations

Pour ceux d'entre vous qui se rendent au festival de Cannes et qui ont obtenu leur accréditation par l'intermédiaire de la CST, à votre arrivée à Cannes, vous devez retirer l'accréditation (badge) au bureau des accréditations lequel se trouve au niveau -1 (ils appellent ça le 01...) dans le Palais des Festivals. Attention, il vous faut être muni de votre pièce d'identité et de votre confirmation d'accréditation, laquelle vous a été transmise par mail.

(Pour toute question et avant le 12 mai, vous pouvez joindre Annabelle au 01 53 04 44 00.)

Au fait, Cannes c'est du 16 au 27 mai 2007, cela va mieux en le disant...

Pour les places.

La Sélection officielle se déroule au grand auditorium Lumière.

La notion d'accompagnant n'existe plus et nous ne pouvons donc délivrer qu'une place par accréditation.

Les formulaires de demandes de places sont à remplir auprès d'Annabelle au stand de la CST. La billetterie est ouverte de 9h30 à 13h00. Les billets non retirés après 13h00 seront redistribués.

Sachez qu'il est plus facile d'obtenir des places en journée que pour les 2 soirées et que nous n'avons qu'un nombre extrêmement limité de places pour la cérémonie d'ouverture.

Enfin les places sont attribuées en priorité à nos adhérents actifs, à jour de leurs cotisations.

Rappelons que Cannes c'est aussi d'autres sélections comme « Un Certain Regard » dont l'accès est libre avec le badge délivré par la CST.

Pour la « Quinzaine des Réalisateurs », organisée par la SRF et la « Semaine de la Critique », vous pourrez disposer d'invitations en prenant contact avec Annabelle.

Rappelons que vous pouvez aussi vous rendre aux projections de ces deux dernières sélections avec votre badge.

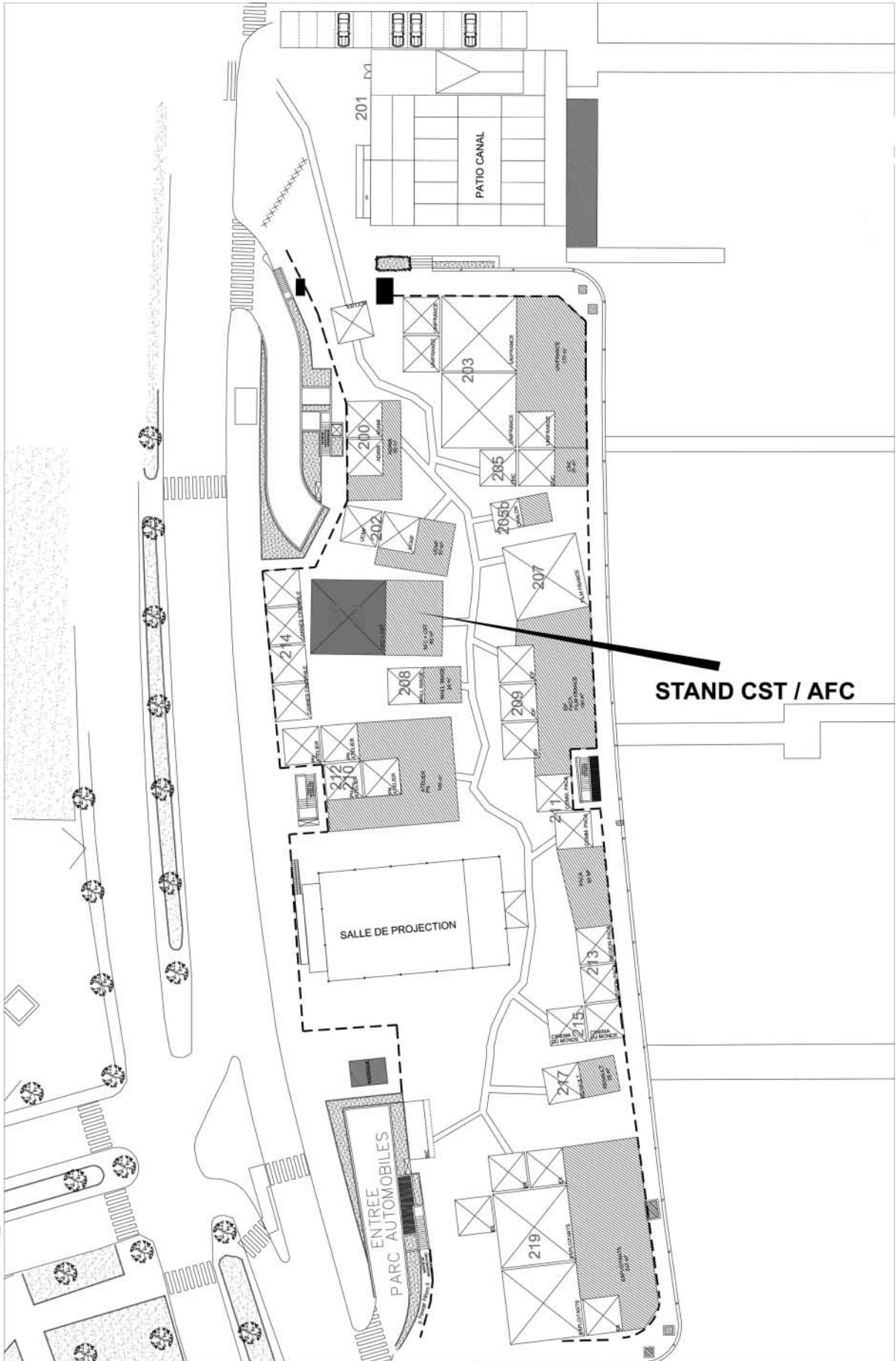
Les Evènements de la CST

Vous pouvez retirer vos invitations aux « Rendez-vous de la CST » auprès d'Annabelle ou Doris.

Cette année, un bar sera ouvert de 10h00 à 18h00 sur le stand et vous proposera des boissons fraîches et du café. Pour y avoir accès, nos adhérents à jour de leur cotisation et nos partenaires doivent retirer leur badge « VIP-CST » au stand de la CST.



Village International - PANTIERO





> Les Rendez vous de la CST à Cannes

PARTENAIRE	DATE	PROGRAMME
BARCO	JEUDI 17 MAI	COCKTAIL 12h00
KODAK	VENDREDI 18 MAI	COCKTAIL 12h00
PANAVISION	SAMEDI 19 MAI	<ul style="list-style-type: none">▶ 9h30 : petit déjeuner▶ 11h00 : Projection d'images captées et postproduites par Panavision et Digimage dans la salle et avec le concours de Cinemeccanica.▶ Cocktail à partir de 12h00
SONY	DIMANCHE 20 MAI	COCKTAIL 12h00
DIGIMAGE	LUNDI 21 MAI	<ul style="list-style-type: none">▶ 9h30 : petit déjeuner▶ 11h00 : Projection d'images captées et postproduites par Panavision et Digimage dans la salle et avec le concours de Cinemeccanica.▶ Cocktail à partir de 12h00
XDC	MARDI 22 MAI	COCKTAIL 12h00
ECLAIR	MERCREDI 23 MAI	<ul style="list-style-type: none">▶ 12h00 Cocktail▶ 13h30 à 18h30 : Présentation par Eclair Group autour de 4 thématiques et des différentes réalisations et innovations techniques produites par les différentes filiales du groupe :<ul style="list-style-type: none">▷ Image : post-production, long-métrage et effets spéciaux à Eclair laboratoires et autres filiales.▷ Son : innovations par Groupe Auditel et Jackson.▷ Mastering DVD,HD, laboratoire vidéo chez Télétota.▷ Innovations et sous-titrage en direct.
CINEMECCANICA	JEUDI 24 MAI	COCKTAIL 12h00
DOLBY	VENDREDI 25 MAI	COCKTAIL 12h00
PANASONIC	SAMEDI 26 MAI	COCKTAIL 12h00



CANNES 2007

INVITATION

LES RENDEZ-VOUS DE LA CST


FESTIVAL DE CANNES
Partenaire Officiel

Les adhérents et les partenaires de la CST sont invités à ces rendez-vous et peuvent retirer leur carton au stand de la CST.



Direction technique des projections du festival

◆ *Par Alain Besse, responsable du secteur diffusion*

Une projection réussie, c'est la magie, l'émotion, le plaisir, le bonheur d'offrir au public toute la magie, l'émotion d'une œuvre. Et dans le cadre du Festival et du Marché du Film, ces sensations fortes sont démultipliées par la mise en valeur concrète du rôle du projectionniste, en présence directe des équipes de production et du public.

Plus qu'un travail, c'est une mission, dont le moteur est l'envie du spectacle cinématographique et dont le pétrole est la confiance que tous mettent en ses acteurs.

Nous prenons pour nous un peu de vos applaudissements de fin de séances, comme nous ressentons au plus profond de nous la douleur de vos sifflets au moindre défaut de projection.

Oui, nous vous devons la perfection, si elle existe.

Nous ne pouvons dissocier les membres de l'équipe. Chacun assume avec cœur sa mission, au service du spectacle. Satisfaction discrète et sereine à la fin d'une projection sans problème ou tristesse, responsabilité et remise en cause assumée en cas de souci.

Nous vivons dans l'ombre ces moments que vous vivez dans la lumière, avec autant de force et d'implication qu'un artiste montant sur scène.

Au générique de cette production, il y a les projectionnistes, hommes et femmes (vive la féminisation des métiers) venant de tous horizons, depuis les salles de vision parisiennes jusqu'aux salles de cinéma de province, partout où les compétences existent et assurent au quotidien le respect du film.

Il y a une équipe de maintenance, composée de 4 techniciens des plus reconnus dans leurs métiers : Antoine Albert, exubérant artiste de l'image ; Gérard Cerf, force tranquille de la technique ; Paul Kirby, ascétique expert en technologies diverses, pour le 35 mm et l'audio et Pascal Vinial, joyeux globe-trotter de la projection numérique.

Il y a les permanents du Palais des Festivals : Jean-Claude Bonfillon, icône vivante des projections à Cannes ; Eric Falcon, discret mais efficace, et Alain Kittler que nous retrouvons avec plaisir.

Il y a les « chefs » : Loïc Ledez, puit intarissable d'anecdotes festivalières, responsable historique des projectionnistes du Festival ; Jacques Lemoine, rugbyman passionné qui gère les salles de montage du Festival, et

Rachid Tizi, discret montpelliérain, qui gère la salle de montage du Marché du Film.

Il y a l'équipe des permanents de la CST, qui supervise l'ensemble, sous la courtoise et compétente autorité de Pierre-William Glenn. Au détour d'un couloir, vous pourrez peut-être croiser Alain Besse, qui, après avoir tout au long de l'année assuré le suivi de préparation avec les équipes du Festival, du Marché et du Palais, supervise l'ensemble de l'équipe, jonglant joyeusement entre les plannings, les installations, les répétitions, les réglages, les aléas, les imprévus, la communication, les problèmes. Quelle belle vie ! Caché dans les couloirs du Marché du Film, vous apercevrez Pierre-Edouard Baratange, courant d'un audi à l'autre pour recalibrer un son, ajuster une image. Pour compter les 0 et les 1 du numérique, éreintante mais passionnante activité, vous imaginerez, plongés dans les menus des serveurs, les interfaces des projecteurs, les fichiers des films, Rip O'Neil, Quentin de Cagny et Julien Chavant. Chaussé de ses baskets magiques, Jean-Michel Martin vous croisera courtoisement mais rapidement, courant lui aussi d'un lieu à l'autre, toujours disponible et souriant, volant au secours d'un projectionniste en misère. Sans oublier - comment le pourrait-on - celui qui, dès l'aube, trotte sur la Croisette pour assurer les premières séances du matin, Christian Archambeaud.

C'est cela toute l'équipe technique des projections du Festival et du Marché ; plus de 70 personnes. La CST en assure la direction depuis 1983, ouverture du nouveau Palais. Nous assurons tous ensemble plus de 1500 projections en 10 jours, dans 28 salles, sans compter certaines interventions dans les salles en ville. Nous tâchons d'assurer cette mission en entretenant les meilleures relations avec nos mandataires et interlocuteurs : l'équipe du Festival et celle du Marché, mais aussi les régisseurs du Palais, Philippe Octo et Sophie Mai Van Hanh.

Alors lorsque la lumière s'éteint dans chacune des salles du Palais, et que l'image apparaît, rappelez-vous qu'ils ont fait le maximum pour que le spectacle soit.



Le prix Vulcain de l'artiste technicien.

◆ Par *Laurent Hébert*, délégué général de la CST

En attendant de connaître le prochain artiste technicien, lauréat de notre prix Vulcain, un bref historique.

1951. La Commission Supérieure Technique du Cinéma Français vient de créer le « Grand Prix Technique » de la CST décerné lors du festival de Cannes.

Ce prix sera décerné jusqu'en 2001. Il n'y aura pas de prix technique en 2002.

2003. Le président de la CST, Pierre William Glenn, se bat alors pour perpétuer la remise d'un prix cannois à un artiste technicien. Grâce à lui, le Grand prix technique sera à nouveau remis cette année-là au festival de Cannes. Il est alors décidé avec le Président du festival que ce sera une personnalité mondialement connue du cinéma qui visionnera tous les films de la sélection et désignera le film présentant le plus d'intérêt pour le son, l'image, le montage, le décor...

En 2003, ce sera Gerry Fisher - directeur de la photographie anglais qui a, « entre autres », signé l'image de films de Joseph Losey, John Huston ou Sidney Lumet - qui aura la lourde tâche de choisir le prix. Cette année-là, le prix sera décerné à Tom Stern (notre président du jury de 2007), le directeur de la photographie de *Mystic River*, film réalisé par Clint Eastwood.

Le prix est plus que mérité, mais de l'avis des adhérents de la CST, la formule demande à être remaniée. On veut donner un nom à ce prix et l'on veut le décerner à un « artiste technicien » et non pas à un film.

Extrait de la « Lettre de la CST » de mars 2004 :

« On est toujours désireux de donner à ce prix un nom qui soit représentatif de l'esprit dans lequel il sera décerné. Il sera attribué nommément à un technicien et non à un film, pour son travail de collaborateur de création, et non pour une performance purement technique ».

Les propositions de nom de prix affluent. On vote. Il en ressort un « mariage » entre deux propositions : « Prix de l'artiste technicien » et « Prix Vulcain ». Ce sera « Le prix Vulcain de l'artiste Technicien ». Rappelons que Vulcain est Dieu du feu et lui même « artisan ».

En fin avril 2004 le nom du prix semble être remis en question. Certains trouvent que donner à ce prix le nom d'un Dieu est trop prétentieux, même si ce Dieu travaille

la matière de ses mains. De toute façon, c'est trop tard, Gilles Jacob, Président du festival de Cannes a accepté le prix qui entre dans la légende du festival.

Le prix Vulcain de l'artiste technicien est décerné à Cannes et remis au primé à Paris lors d'une soirée spéciale, après le festival.

Les Prix Vulcain de l'Artiste Technicien :

- ▶ 2003 : • *Tom Stern, directeur de la photographie, pour : Mystic River, de Clint Eastwood.*
- ▶ 2004 : • *Eric Gautier, directeur de la photographie, pour : Clean d'Olivier Assayas et Carnets de Voyage de Walter Salles.*
- ▶ 2005 : • *Leslie Shatz, ingénieur du son, pour le design sonore de Last Days, de Gus Van Sant.*
• *Robert Rodriguez pour le traitement visuel de son film Sin City.*
- ▶ 2006 : • *Stephen Mirrione pour son travail de montage de Babel de Alejandro Inarritu*

Prix Vulcain de l'artiste technicien Composition du jury 2007

▶ **Président**

- *Tom Stern, Directeur de la photographie (ASC)*

▶ **Membres du jury**

- *Monique Koudrine, Vice-présidente de la FICAM
Membre de la CST*
- *Alain Coiffier, Président de Panavision France
Membre du Bureau de la CST*
- *Pierre Lavoix, Conseiller technique
Membre du Bureau de la CST*
- *Didier Diaz, Président du groupe Transpalux
Membre de la CST*
- *Yoan de Montgrand, Elève à la Fémis*



Prix Vivié et Soulé : des hommages aux artistes de la projection

◆ Par Alain Besse, responsable du secteur diffusion de la CST

On le sait, on le dit, c'est une évidence pour tous les membres de la CST, les techniciens sont au cœur de la création artistique. Et la création artistique, cela va d'un projet de scénario jusqu'à la présentation au public d'une œuvre cinématographique.

De notoriété mondiale, les projections du Festival de Cannes sont le summum dans l'art de la projection, c'est-à-dire de la présentation et de la mise en valeur de cette œuvre cinématographique. La CST dispose tous les ans d'un jury dont la mission est d'attribuer le Prix Vulcain à un artiste technicien du monde la production. Mais la CST n'oublie pas l'artiste technicien de la projection. Et dans sa mission de Direction Technique des Projections du Festival et du Marché, nous réunissons également un jury d'experts dont la mission est de décerner deux prix de grande valeur pour nous : le Prix Jean Vivié pour le meilleur projectionniste et le Prix Claude Soulé pour le meilleur monteur de copie. Ce sont là deux symboles.

Jean Vivié, co-fondateur de la CST et déjà créateur du contrôle technique dans les années 40, est et reste un des grands ingénieurs du cinéma. Son action dans les domaines de la projection reste irremplaçable. Si ses ouvrages techniques sur les matériels de projection

ne parlent pas du numérique ils restent LA référence de la technologie de la projection 35 mm.

Claude Soulé, permanent de la CST de 1954 à 1990 et Directeur Général sur les 15 dernières années de sa présence, a été l'acteur principal de la mise en place du contrôle systématique des salles de cinéma et de la prise en main par la CST de la Direction technique des projections du Festival de Cannes. Il fût par ailleurs le créateur du prix du Débitteur d'Or, première version du prix Jean Vivié.

Alors, pendant que le jury officiel délibère pour les Palmes artistiques, c'est dans l'ombre des couloirs techniques qu'un autre jury d'experts délibère pour ces Palmes artistico-techniques.

La remise des prix, qui est effectuée convivialement dans le foyer de l'Auditorium Lumière, est honorée de la présence de la Direction du Festival, rendant ainsi hommage à l'importance de la contribution des projectionnistes dans la réussite du festival.

Le film du 60^e anniversaire : *Chacun son cinéma*

Parce que l'anniversaire du Festival est un hommage aux artistes, il sera célébré par un film : *Chacun son cinéma*, œuvre personnelle et collective. 35 réalisateurs de renom ont eu toute liberté pour imaginer un film de 3 minutes sur le thème de la salle de cinéma. Aucun réalisateur n'a eu connaissance des autres fragments, ni même des synopsis de ses confrères. Ils ont accepté de les découvrir en même temps que les festivaliers. Ce sont Theo Angelopoulos, Olivier Assayas, Bille August, Jane Campion, Youssef Chahine, Chen Kaige, Michael Cimino, Ethan & Joel Coen, David Cronenberg, Jean-Pierre & Luc Dardenne, Manoel De Oliveira, Raymond Depardon, Atom Egoyan, Amos Gitai, Hou Hsiao Hsien, Alejandro Gonzalez Iñárritu, Aki Kaurismaki, Abbas Kiarostami, Takeshi Kitano, Andrei Konchalovsky, Claude Lelouch, Ken Loach, Nanni Moretti, Roman Polanski,

Raoul Ruiz, Walter Salles, Elia Suleiman, Tsai Ming Liang, Gus Van Sant, Lars Von Trier, Wim Wenders, Wong Kar Wai, Zhang Yimou.

L'artiste canadien Robert Carsen qui a récemment mis en scène *Candide* de Bernstein au Théâtre du Châtelet, a préparé une introduction au film pour la scène du Théâtre Lumière où *Chacun son cinéma* sera projeté en première mondiale le dimanche 20 mai, et diffusé le même soir sur Canal +.

Ce film a été conçu et produit par Gilles Jacob, coproduit par le Festival de Cannes et Elzévir Films, avec la participation de CANAL +, en association avec STUDIO-CANAL et Arte, et avec le soutien du CNC et la participation de DIGImage et LVT. Le film et les festivités du 60^e anniversaire ont bénéficié du soutien de la Fédération Nationale des Cinémas Français.



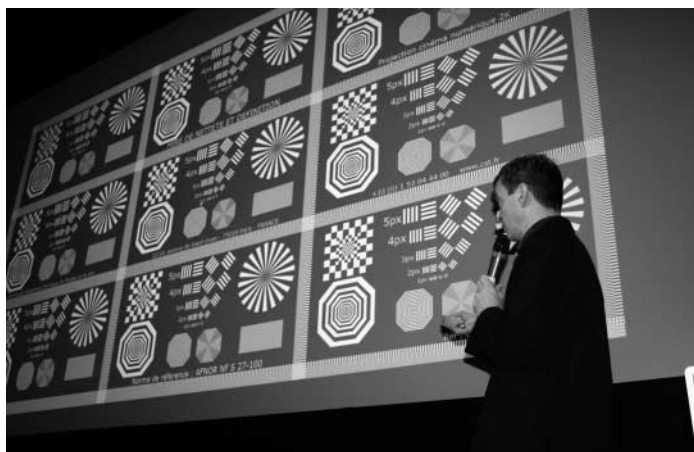
> 1^{re} Journée des Techniques de l'Exploitation du 3 avril 2007 <

> Un succès riche d'enseignements

◆ *Compte rendu par Alain Surmulet, administrateur du département Exploitation Salles de la CST*

Grâce à l'implication de l'ensemble des permanents de la CST, emmenés par Alain Besse et Christian Archambeaud, cette première édition de la journée consacrée aux techniques de l'exploitation a été un vrai succès, tant du point de vue de la qualité des débats que du nombre de participants... bien supérieur à ce que laissaient supposer les prévisions les plus optimistes.

Au cours d'une journée très riche en enseignements, de nombreux intervenants se sont succédés sur la scène de la grande salle de l'Espace Pierre Cardin pour développer les différents aspects relatifs à la projection numérique avec notamment la présentation des toutes nouvelles mires CST de contrôle de la projection numérique par Rip Hampton O'Neil ainsi qu'un exposé détaillé des fameuses clés de distribution par Quentin de Cagny.



Rip présente les mires de définitions

Plusieurs tables rondes ont ensuite réuni des professionnels de tous horizons, permettant de faire le point sur les sujets concrets intéressants directement les professionnels de l'exploitation :

► présentation de la réforme du CAP Opérateur projectionniste de cinéma dont la première édition se déroulera en 2007 dans une version enfin en phase avec les besoins du terrain ;

- principes de la maintenance développés par plusieurs directeurs techniques et confrontation avec les pratiques de la post-production ;
- atelier sur la lumière permettant d'optimiser encore nos qualités de projection ;
- comparaison des différents systèmes de projection numérique en relief ;
- présentation par un laboratoire des différentes étapes de l'encodage d'un film en numérique, etc.

Conçue pour être en prise directe avec les réalités de terrain, cette journée avait également pour but la prise en main concrète des matériels par les professionnels présents.

Ainsi, une exposition inédite se déroulait parallèlement avec le concours de nombreux partenaires de l'exploitation, qu'ils s'agissent des fabricants ou des installateurs. Pour la première fois, l'ensemble des serveurs et projecteurs de cinéma numérique étaient exposés et présentés dans différentes configurations permettant une vraie prise en main par les opérateurs et des échanges fructueux entre fabricants et futurs utilisateurs.

Si certains points restent toutefois à améliorer tel que le déjeuner (mais il faut toujours se garder une marge de progression !) le succès rencontré le 3 avril encourage à renouveler l'expérience en 2008 et pour patienter à continuer de développer les travaux mensuels du Département Exploitation Salles.



> Foule sentimentale

◆ *Compte rendu par Franck Ferran, Département imagerie numérique et multimédia*

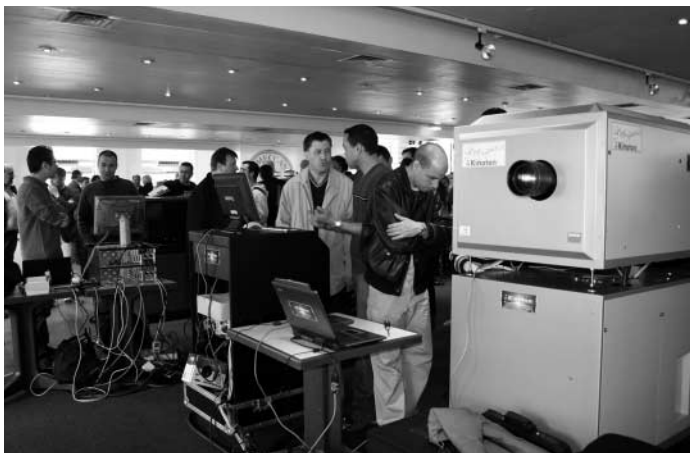
Une des missions de la CST est d'éclairer les professionnels sur les enjeux techniques et humains, déclenchés par une importante mutation du cinéma, en invitant les professionnels de l'image, du son et plus particulièrement de l'exploitation cinématographique à venir parler, essayer, apprendre, découvrir, échanger, comprendre où en est aujourd'hui l'offre technologique en terme d'exploitation.

Diverses activités se sont déroulées en parallèle :

- ▶ les conférences et débats dans la grande salle ;
- ▶ les démonstrations de 5 couples serveurs/projecteurs dans le hall du rez-de-chaussée ;
- ▶ les projections et des ateliers au sous-sol.

Le projet des ateliers

Il avait été décidé d'installer, dans le hall de l'Espace Cardin, autant de « cabines » de projection numérique que possible. Des serveurs JPEG 2000, alimentant des projecteurs 2k et des disques durs amovibles contenant des fichiers de films encryptés - donc des clés KDM à utiliser - furent confiés aux participants, à charge pour eux de transférer les fichiers sur le serveur, de décrypter, de programmer les listes de programme (play list), de conformer le projecteur pour le format image et d'appuyer sur le bouton « marche ». Pour valider cette quasi épreuve pratique du nouveau CAP du numérique, un écran et un haut-parleur. Il ne s'agissait pas de comparer qualitativement les projecteurs ou les serveurs mais de s'en approprier l'utilisation.



On ne peut aujourd'hui que féliciter et remercier les prestataires qui ont tous accepté de jouer le jeu, avec les contraintes économiques, techniques et de mise en place : ADDE (pour Nec), Barco, Christie, Cinemeccanica,

Dolby, Dorémi, Kodak, QuVis (via Magic Hour), Tacc/Kinoton. Tous ont mis leur matériel à disposition, avec les « règles du jeu » que nous leur avons proposées et grâce à nos amis de Lumex et de Démospec, écrans et électricité pouvaient compléter l'installation.

Les conférences et débats

Laurent Hébert, délégué général de la CST, a cadré l'importance d'une telle journée notamment avec les décisions, très proches maintenant, que va prendre le CNC à propos du numérique, et l'implication de la CST dans ce processus.



Laurent Hébert et Lionel Bertinet

Lionel Bertinet, responsable des industries techniques et de l'innovation au CNC, a ouvert la journée mettant en avant le rôle de la CST en ce qui concerne l'interopérabilité, la détection de problèmes de jeunesse lors du démarrage de la cohabitation entre les procédés argentiques et numériques et la mise en place de procédures et mires de test.

La qualité de l'image, la sécurité des données sont au cœur de la mission de la CST.

La norme AFNOR, également mise au point sous l'égide la CST, sert de fil conducteur.

Alain Besse, modérateur des conférences et débats, a insisté sur la réalité du numérique dans le cinéma qui voit entre 30 et 40% des films français récemment produits faire appel à une post-production numérique. La production d'une copie de distribution numérique (DCP), conforme aux recommandations du DCI (Digital Cinema Initiative) est donc facilement envisageable dans ces cas-là.

La qualité : comment la valider ?

Plus qu'un projecteur 35 mm, un projecteur numérique a besoin d'être étalonné, à l'installation et à l'usage et pour cela, il faut des outils de référence.

La mise en conformité de la projection numérique peut être effectuée grâce aux nouvelles mires CST 2K, présentées et commentées par Rip Hampton O'Neil, responsable de la recherche et du développement à la CST. Ces mires sont disponibles dans le même format que les DCP. Très complètes, elles permettent de tester la luminance, le cadrage, le contraste, la colorimétrie et les gammas.



Les clés de Quentin

La sécurité des données, qui représente la moitié des recommandations DCI, était expliquée par Quentin de Cagny, le nouveau responsable captation et post-production de la CST.

Cette sécurité, comment la garantir? Quentin a expliqué les principes généraux de la sécurisation via les clés KDM (Key Delivery Messages), principes que tous ont pu mettre en application sur les outils de projection, lors des ateliers pratiques, en utilisant les clés fabriquées sous leurs yeux par le « serrurier » Pierre Rossillon. Rip Hampton O'Neil et Alain Besse ayant préalablement joué les exploitants et écartelé ces clés pour en démontrer la fiabilité.

Mise en place de formations spécifiques au numérique.

Lors de la table ronde animée par Alain Besse, Stéphane Landfried, FNCF, a exposé la réforme du CAP d'opérateur projectionniste, à quelques semaines de la première session de cette nouvelle version. Jean-Pierre Vroelant (Afomav) et Maurice Tournier (Centre Blaise Pascal à Marseille) ont expliqué la mise en place des formations et de l'examen, notamment avec le principe fondamental de la commission nationale de sujets.



Stéphane Landfried et Alain Besse

Maintenance de la nouvelle chaîne numérique

C'est un gros point d'interrogation chez les exploitants, alors que l'argentique montre parfois ses limites en fabrication de masse.

La table ronde était constituée d'Alain Surmulet, de Nord-Ouest Exploitation et responsable du département Exploitation Salles de la CST, Laurent Rieupeyrou, directeur technique d'UGC et de Thierry Beaumel des Laboratoires Eclair.

Alain Surmulet insista sur la motivation des projectionnistes qui doivent par eux-mêmes effectuer un contrôle qualitatif.

Laurent Rieupeyrou précisa qu'une bonne maintenance commence par la propreté des cabines. Chez UGC, les salles sont sous la responsabilité de régisseurs, supervisés par un régisseur général, alors qu'un service maintenance assure la réparation des pannes "secondaires"; les dépannages importants étant confiés à des intervenants extérieurs, notamment pour le son.



Depuis la salle, Stéphane Landfried informa les participants de l'organisation par le département Exploitation de la CST de réunions en vue de la mise place d'une plateforme collaborative permettant, entre autres, la remontée rapide d'informations. Alain Besse signalait également les documents disponibles en téléchargement sur le site de la CST.



Table ronde maintenance

La chaîne de reproduction sonore

Le son fut abordé par Frank Voiffray, de SCV Audio, qui expliqua en détail les règles de l'art de l'acoustique, des matériaux, des temps de réverbération.

Il fut démontré que le problème de la qualité avait de multiples solutions :

- ▶ une étude précise des conditions de restitution des bandes sonores en salle - acoustique appropriée, évaluations à l'aide d'éléments de référence, temps de réverbération, mesures d'intelligibilité Rasti et autres, référencés dans les recommandations CST ;
- ▶ une étude précise et adaptée de la chaîne de reproduction sonore. En effet, on n'associe pas n'importe comment des amplificateurs, un filtrage (de préférence actif), des haut-parleurs, des enceintes acoustiques, un volume de salle, une acoustique de salle ;
- ▶ une bonne adéquation de tous ces éléments qui permette de les utiliser dans les bonnes plages de fonctionnement et donc de limiter les défauts, les causes de pannes ou de mauvaise qualité sonore. D'autant plus que le son associé aux fichiers numériques ne passera plus par les réductions de débit numérique ou les compressions/expansions analogiques, mais sera celui directement issu des consoles de mixage.



Alain Besse

Les travaux pratiques : le matériel

Pendant ce temps, dans le hall du rez-de-chaussée, les exploitants se pressaient autour des cinq ensembles de projection en fonctionnement sur des écrans de trois mètres de base :

- ▶ Un projecteur Cinemeccanica CMC3/D2 avec des serveurs Doremi et Dolby
- ▶ Un projecteur Barco DP100 avec un serveur Kodak
- ▶ Un projecteur Christie CP-2000-X avec un serveur Kodak
- ▶ Un projecteur Kinoton DCO30 avec un serveur QuVIS et un serveur Dolby
- ▶ Un projecteur Nec NC2500S avec un serveur Doremi Labs.



Au coeur du matériel



Démonstration

Les projections

Dans la petite salle de projection au sous sol on se bousculait pour voir en projection permanente :

- ▶ Les mires électroniques de la CST
- ▶ Des projections numériques en relief avec lunettes actives : • La bande-annonce de "Meet the Robinsons" (Disney) • Un extrait de "Monster House" (Amblin Entertainment) • Le court-métrage "Knick-Knack" (Pixar)

A côté de la petite salle se déroulait l'atelier animé par Eric Lecadre (Ushio) où était démontrée, en vraie grandeur, l'influence des réglages d'une lanterne sur la performance et la durée de vie des brûleurs. Merci à Gérard Labrosse (Kinoton) pour la modification d'une lanterne de démonstration.

La projection en relief avec l'outil numérique

L'après-midi, la première conférence était consacrée au relief. Christophe Lacroix a retracé l'histoire du cinéma en relief et décrit l'ensemble de l'offre technologique pour faire de la projection relief (3D) avec l'outil numérique. Plus facile, plus fiable, de meilleure qualité, la projection relief numérique, avec des lunettes passives (principe RealD polarisé ou Infitec repris par Dolby) ou des lunettes actives (système importé en France par Volfoni), est vraiment une avancée notable dans ce domaine.

Un travail d'équipe

Il faut aussi féliciter ceux qui ont préparé cet événement en trois mois à peine, mais aussi très tôt le matin. Bravo Pierre-Edouard Baratange, Jean-Michel Martin, Alain Surmulet, Damien Devresse, Christian Archambeaud. Et encore Doris Coffinet, Valérie Seine et Annabelle Daudin à l'accueil. Un vrai travail d'équipe, complété bien sûr par le personnel de l'Espace Pierre Cardin, Wojtek et Christophe notamment.

En conclusion

Guillaume Blanchot, directeur du multimédia et des industries techniques, chef du service de la vidéo du CNC, et Pierre William Glenn, président de la CST, eurent l'occasion de témoigner de l'optimisme retrouvé, grâce à une telle journée et se féliciter de la solidité des relations et des échanges efficaces entre la CST et l'exploitation cinématographique, au travers notamment des fédérations et associations (FNCF, FNDF et Afae).



Guillaume Blanchot et Pierre William Glenn

Avec la coexistence du 35mm et du numérique, la mission de la CST est celle d'un service collectif d'intérêt général permettant des débats sur terrain neutre.

Les exigences de qualité technique sont au centre des préoccupations avec une volonté de décloisonner les professions et de passer outre les préjugés.

Cette première journée, très riche en informations et en échanges, a permis aux exploitants de toucher de près la projection numérique de façon très concrète et peut-être ce jour-là, la CST a-t-elle justement et exactement rempli sa mission d'échange, d'information, d'explication, de démonstration, pour répondre aux besoins concrets des professions auxquelles elle s'adresse, sans moralisation, mais avec conviction et enthousiasme.



■■■ photographies de Jérôme Jeannet



Plate-forme expérimentale de gestion des clés de distribution

◆ *Par Quentin de Cagny, responsable du secteur captation et post-production, cinéma numérique*
Sur un projet piloté par Rip Hampton O'Neil, responsable recherche et développement pour les nouvelles technologies

Le 3 avril dernier, lors de la Première Journée des techniques de l'exploitation, la CST a présenté entre autres nouveautés, sa plate-forme expérimentale de gestion des clés de distribution des films en numérique mise au point par le nouveau secteur Recherche et Développement. Ces clés, également appelées KDM étant au coeur de la lutte anti piratage mais aussi des relations contractuelles entre ayants-droit, distributeurs et exploitants, il était indispensable que la CST acquière par elle-même une expertise indépendante dans ce domaine. C'est maintenant chose faite. Une explication détaillée s'impose.

Petits rappels techniques
(voir *Cryptage et sécurité pour le cinéma numérique, lettre n°111*, pour de plus amples détails).

Clé primaire :
Plusieurs techniques différentes sont utilisées pour protéger les films de cinéma numérique contre la piraterie, mais celle qui nous concerne ici est le cryptage. Ce cryptage consiste très logiquement à fabriquer deux éléments à partir du film en clair : le film crypté et sa clé permettant le décryptage du film et appelée clé primaire.

Clé de distribution (ou KDM) :
Cette clé primaire est unique pour chaque film, elle est utilisée pour fabriquer toutes les clés de distribution, ou KDM (Key Delivery Message) : une par film, par serveur et par dates de validité.

Couple de clés publique / privée :
Ces clés de distribution sont déclinées à partir de la clé primaire, en appliquant un deuxième cryptage. Ce cryptage utilise un couple de clés publique/privée dont le principe est que chaque serveur de cinéma possède une clé privée qui est la seule clé capable de décrypter ce qui a été crypté par la clé publique correspondante. La clé privée étant, comme son nom l'indique, possédée seulement par le serveur en question, alors que la clé publique, comme son nom l'indique aussi d'ailleurs, est faite pour être disponible publiquement.

Chacun peut utiliser cette dernière pour crypter un message que seul le possesseur de la clé privée pourra lire.

Certificat :
La dernière brique de base permettant à ce système de fonctionner est la signature. En effet, en utilisant un peu différemment un couple de clés publique/privée, on peut également signer un message, c'est-à-dire certifier que ce message a bien été écrit par quelqu'un en particulier et pas par quelqu'un d'autre. Chaque serveur de

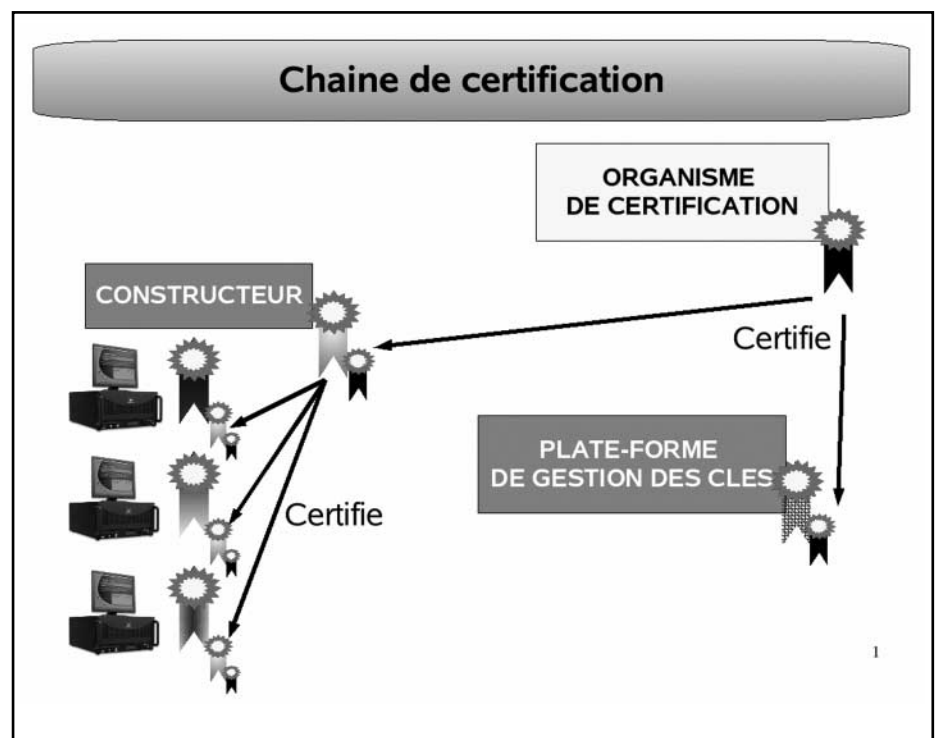


schéma chaîne de certification



cinéma numérique a un certificat qui est, pour simplifier, sa clé publique signée (autrement dit certifiée) par le constructeur du serveur.

Lorsque l'on a un certificat de serveur entre les mains, on peut donc vérifier qu'il a bien été fabriqué par son constructeur et non par un inconnu.

Chaîne de certificats :

En fait, pour certifier ses serveurs, chaque constructeur va lui-même utiliser son propre certificat basé sur le couple de clés publique/privée du constructeur. Ainsi, le certificat du constructeur certifie les certificats de ses serveurs. On peut imaginer un ou plusieurs certificats à des niveaux « supérieurs » pour certifier les certificats des constructeurs et ainsi de suite.

On obtient alors des chaînes de certification dont le dernier maillon peut être, par exemple, un organisme de certification ayant la confiance de tout le monde.

La plate-forme de gestion des clés

Son rôle est de permettre la manipulation en toute sécurité des différents éléments expliqués ci-dessus mais aussi d'intégrer les usages classiques avec les contraintes

techniques nouvelles et notamment de contribuer à préserver les équilibres dans les relations entre les professionnels lors du passage de la distribution argentique à la distribution numérique.

La plate-forme expérimentale mise en place par la CST se présente comme une interface de type web permettant une gestion basique mais fonctionnelle et en conditions réelles (c'est-à-dire avec tous les niveaux de sécurité en cours actuellement pour le cinéma numérique) des clés par les exploitants et les distributeurs.

Son fonctionnement, décrit ci-dessous, préfigure donc dans les grandes lignes ce que sera bientôt le quotidien de ses utilisateurs.

Le cas d'utilisation Distributeur :

Le distributeur vient de négocier avec un exploitant les dates de projection de son film. Il se connecte avec son mot de passe sur le site internet. Il accède à la page contenant la liste de ses films dans laquelle il sélectionne le film en question. Il accède ensuite à une page contenant la liste des cinémas. Il sélectionne le cinéma avec lequel il est en contrat, puis une date de début et une date de fin de validité. En faisant cela, il génère des KDM pour permettre au cinéma de jouer le film entre les dates de début et de fin de validité de la clé.

16/04/2007
11:52:27

- Accueil
- Génération de KDM
- Recherche
- Déconnexion

Film sélectionné: MireMesures
6 Cinémas référencés

Cinéma ↑ ↓	ville ↑ ↓	CP ↑ ↓	Adresse ↑ ↓
Dolby Center	SomeWhere in the States	95362	
Espace Pierre Cardin	Paris	75008	1 Avenue Gabriel
Le cinema des cineastes	Paris	75018	avenue de dlichy
Le Melies	Montreuil	93100	croix de chavaux
Standby		0	Waiting to be assigned
TSF	St Denis	92300	

Retour

Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son - 22/24, avenue de Saint Ouen 75018 Paris FRANCE - cst@cst.fr

Terminé

Liste des cinémas



The screenshot shows a Mozilla Firefox browser window displaying a web application. The page title is "Gestion des clefs" and it is in "Expérimentation" mode. The main content is a table titled "Liste des KDM disponibles pour : 'MireMesures'" showing 3 found KDMs. The table has columns for Salle, Serveur, Date de début, Date de fin, and KDM. Below the table are buttons for "Télécharger" and "Retour". The footer of the page reads "Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son - 22/24, avenue de Saint-Ouen 75018 Paris FRANCE - cst@cst.fr".

	Salle ↑ ↓	Serveur ↑ ↓	Date de début ↑ ↓	Date de fin ↑ ↓	KDM
<input type="checkbox"/>	Salle 3	Kodak_JMN3000_1.0.000.00174	16/04/2007 11:54:06	16/04/2007 12:24:06	c9e98eee-ec00-11db-b035-c7d96d30c1a
<input type="checkbox"/>	Petite salle	Doremi_DCP2000_200190	16/04/2007 11:54:06	16/04/2007 12:24:06	cb1aab54-ec00-11db-b035-c7d96d30c1a
<input type="checkbox"/>		Dolby_DSP100_284	16/04/2007 11:54:06	16/04/2007 12:24:06	cb6b9104-ec00-11db-b035-c7d96d30c1a

Liste des KDM

Le cas d'utilisation Exploitant :

L'exploitant se connecte à son tour avec son mot de passe. En tant qu'exploitant, il arrive par défaut sur une page lui offrant la liste des films pour lesquels il existe des clés de distribution pour un ou plusieurs de ses serveurs. Ainsi, si le distributeur a bien généré le ou les KDM, l'exploitant voit le nom du film directement sur sa page. S'il le sélectionne, il a alors accès à la liste des KDM existants concernant ce film (et dont l'exploitant peut se servir, c'est-à-dire les KDM générés pour l'un de ses serveurs).

D'un simple clic, il peut alors télécharger le ou les KDM en question.

Le KDM se présente sous la forme d'un petit fichier tout à fait classique. Il peut, par exemple, l'enregistrer sur une clé USB quelconque pour l'entrer dans son serveur. S'il a plusieurs KDM à télécharger, il peut toutes les mettre sur la même clé USB, chaque serveur choisira les KDM dont il peut se servir et ignorera les autres. C'est de cette façon que notre plate-forme expérimentale fonctionne, mais on peut imaginer toutes sortes de moyens de transmission des KDM vers les serveurs. Ils pourraient être envoyés automatiquement par mail à l'exploitant, voire envoyés directement sur le serveur connecté à internet (on parle alors de « PUSH » car l'on « pousse » le KDM sur le serveur) ou encore être envoyés physiquement par courrier postal sur une clé USB ou tout autre support de mémoire informatique.

Le cas d'utilisation Laboratoire :

Le dernier cas d'utilisation est celui du laboratoire. Il n'existe pas encore dans notre plate-forme car personne n'en a besoin aujourd'hui, mais cela ne saurait tarder, et voici pourquoi.

Vous vous êtes peut-être demandé comment les films, dont le distributeur a la charge, arrivent dans sa liste et surtout comment la plate-forme de gestion des clés pouvait acquérir le droit de générer les KDM. En fait, la question est : comment la clé primaire du film arrive dans la plate-forme ? Bien évidemment cela ne se fait pas sans un mécanisme aussi sécurisé que le reste de la chaîne, sous peine de fragiliser l'ensemble. En pratique, aujourd'hui, chaque laboratoire (celui qui compresse et crypte le film) a une sommaire plate-forme de gestion des clés sur son serveur de cryptage. Comme il effectue le cryptage, il est le premier détenteur de la clé primaire du film, ce qui lui permet de générer directement les KDM pour tous les serveurs de cinéma qui en ont besoin. Tant qu'il n'y a, comme aujourd'hui en France, que quelques dizaines de films et quelques dizaines de cinémas équipés en numérique, la gestion des KDM reste gérable de cette façon. Mais bientôt, il est certain que la gestion des clés deviendra une tâche complexe à part entière, séparée du cryptage du film lui-même, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité.



Il faut donc un moyen d'envoyer de façon sécurisée la clé primaire du film générée par le laboratoire et utilisée par la plate-forme de gestion des clés pour décliner les KDM. Cet envoi sécurisé se fait de la même façon qu'avec un serveur de cinéma. C'est-à-dire que le laboratoire va générer, pour la plate-forme de gestion, un KDM contenant la clé primaire. Pour cela il utilise le couple de clés publique/privée, non pas d'un serveur de cinéma, mais de la plate-forme de gestion. Tout comme les serveurs de cinéma qui veulent pouvoir recevoir des KDM, la plate-forme de gestion doit donc avoir un certificat.

Il est important de noter que ce certificat de plate-forme de gestion lui donne un pouvoir spécial par rapport aux serveurs de cinéma.

En effet, ces derniers peuvent décrypter la clé primaire pour lire le film, mais c'est tout ! La plate-forme de gestion, elle, peut et doit décrypter la clé primaire du film pour fabriquer autant de KDM que nécessaire. Les possibilités de la plate-forme sur la clé primaire sont donc beaucoup plus importantes.

Quelques enseignements importants :

Comme nous le disions ci-dessus, cette plate-forme expérimentale a permis à la CST d'acquérir une expertise supplémentaire concernant la protection des films, domaine crucial pour les métiers que nous défendons. Elle a permis également, notamment lors de nos nombreux échanges avec les constructeurs et laboratoires numériques, d'ouvrir un nouveau chantier de tests d'interopérabilité. En effet, nous avons pu, en mettant en place nos propres outils, soulever et corriger avec les intéressés des problèmes potentiels de compatibilité.

Nous avons pu aussi à cette occasion analyser les points forts et les points faibles d'un tel système.

Comme dans toute chaîne de sécurité, c'est le maillon le plus faible qui détermine la force de l'ensemble. Il nous a paru par exemple inutile de « surprotéger » l'accès à la partie téléchargement des KDM de notre plate-forme de gestion des clés pour la simple et bonne raison que les techniques de cryptage employées rendent peu dangereuses l'interception des KDM. En effet, un pirate aurait beau trouver le moyen de télécharger des KDM, il faut encore qu'il se procure la clé privée correspondante pour en faire quelque chose. Or cette clé privée est une des parties les mieux protégées du système.

Par contre, un certain nombre de précautions supplémentaires seraient à prendre autour du mécanisme de chaîne de certification et surtout d'acceptation par une plate-forme de gestion d'un nouveau certificat de serveur

(ou revendiqué comme tel). Sans trop entrer dans les détails techniques, tel que le système est fait, certains maillons reposent exclusivement sur la confiance entre les acteurs du système.

Bref, il faut bien se rendre compte que même si la plupart des mécanismes seront automatiques et donc transparents pour les utilisateurs, la chaîne de sécurisation des films paraît aussi importante que le reste de la distribution numérique (transport, chargement, stockage, compression/décompression ...).

Le Guide des Industries Techniques de la Création

Cinéma - Audiovisuel - Multimédia

Pour la 1^{ère} fois se trouvent réunies toutes les données essentielles sur les Industries Techniques de la Création. Après l'historique et la présentation des métiers, tous les chiffres sont rassemblés pour donner un véritable baromètre du secteur



DÉCOUVREZ LE GUIDE !

Partie 1 : Monographies des Industries Techniques de la Création

- I / Entreprises du secteur
- II / Valeur économique du secteur
- III / L'emploi dans le secteur
- IV / Clients des industries techniques
- V / Liens capitalistiques des industries techniques

Partie 2 : Technique et innovation

- I / Fiches HD
- II / Système d'aide aux industries techniques

Partie 3 : Label Procam

Partie 4 : Ficom

- I / Présentation de la FICAM
- II / Les grands enjeux des Industries Techniques

Partie 5 : Club Ficom

Partie 6 : Nuit des Industries Techniques de la Création

Partie 7 : Adhérents de la Ficom (140 Fiches adhérents)

Partie 8 : Agenda des Industries Techniques

Partie 9 : Adresses utiles

OÙ TROUVER LE GUIDE ?

- Pendant le Festival de Cannes :
Sur le stand de la Ficom
(Village International, Espace Pantiero)
- Commander Online (www.guidefocus.com)
- Commander par téléphone (01 45 05 72 55)
- En librairies spécialisées

N'attendez plus
pour découvrir Focus



Filières

◆ *Par Alain Coiffier, membre du bureau de la CST*

Alain Coiffier, président de Panavision France et membre du bureau de la CST, estime qu'une vraie démarche de qualité, de la captation à la reproduction, exige des procédures de contrôle et d'expertise auxquelles la CST devra être associée.

Au delà des regroupements ou des changements capitalistiques qui sont une réalité, hélas parfois difficiles dans notre secteur (nous l'avons tous su et nous le savons tous à un moment ou à un autre de notre vie professionnelle) l'évolution actuelle de nos techniques concerne aujourd'hui l'éventail complet de la chaîne de services dont nous représentons chacun à notre niveau un ou plusieurs maillons. Et on ne peut y échapper.

La journée du 3 avril dernier était particulièrement centrée sur la projection des films elle était donc fondamentalement destinée au secteur de l'exploitation. Mais elle nous intéressait tous pour une raison ou pour une autre.

Ce que nous vivons en ce moment justifie une implication totale de l'ensemble de nos entreprises et un effort commun afin d'offrir à tous des filières lisibles et cohérentes :

- ▶ des filières prenant en compte la nouvelle donne, de la captation à la diffusion ;
- ▶ des filières qui ne sont pas forcément universelles.

Je veux dire :

- avant vous choisissiez 16mm ou 35mm pour la fiction télévision ou film, et 16mm ou betacam pour les programmes TV de flux ;

- aujourd'hui, vous êtes confrontés quotidiennement à un choix, je dirais « à la carte », avec des passerelles d'un format et d'un standard à un autre qui ne sont pas forcément compatibles. Loin de là.

Nous en sommes tous et à chaque stade affectés.

Les choix sont parfois difficiles et ils doivent cependant être faits à chaque étape et obligatoirement dès la captation.

Ils exigent que nous soyons tous capables de travailler et de communiquer ensemble et en harmonie.

Des familles différentes, mais recomposées.

Les producteurs, les réalisateurs, les directeurs photo, tous les créateurs sont en demande et notre devoir est de reconstituer rapidement des filières, claires, cohérentes, lisibles pour tous, tenant compte de ces nouveaux formats, de ces nouveaux standards et des nouvelles formes de réception concernant les différents types de public.

Tout en garantissant dans chaque cas une projection, une diffusion, une réception, de qualité.

La Fédération des Industries Techniques, la FICAM, avait créé il y a peu un label : le PROCAM, destiné à reconnaître progressivement tous ses membres prestataires comme capables de garantir à leurs clients un vrai savoir faire et une vraie démarche de qualité pour chaque segment concerné de leurs services.

Ce label de qualité est un label « pour distinguer l'excellence » dit Hervé Chateauneuf, délégué de la FICAM.

« Il s'inscrit dans les actions que mène la FICAM pour la reconnaissance et la préservation d'une industrie audiovisuelle de qualité en France. »

« Il est décerné par une commission placée sous la présidence d'une personnalité indépendante de notre profession ».

Cette commission est aujourd'hui présidée par Alain Auclaire.

Elle statue sur les bases d'un dossier constitué par chaque candidat puis ce dossier est soumis :

« à l'examen de critères administratifs, techniques et déontologiques afin de garantir en particulier que les entreprises ainsi distinguées soient en conformité avec les règles sociales juridiques et fiscales et qu'elles s'engagent à développer le plus haut niveau de qualité dans leurs prestations ».

Jusque là, l'obtention de ce label se basait sur un relevé d'informations déclaratif.

Grâce à la CST qui est en train de mettre en place une procédure de contrôle et d'expertise en accord avec la FICAM, le dossier de d'obtention sera maintenant contrôlé sur place dans chaque entreprise.

C'est le fruit de la collaboration entamée depuis quelques mois entre Hervé Chateauneuf et Pascal Buron pour la FICAM et Laurent Hébert et moi-même pour la CST, avec le précieux et attentif concours de Alain Auclaire.

La culture de la « diversité » prônée par le CNC et reprise ensuite par la FICAM, il était indispensable que la CST ajoute maintenant son cachet et sa vocation propres : le contrôle de la qualité.

NOS PARTENAIRES



POSTPROD. H-D IMAGE & SON

